



Orléans le 10 mars 2022

La Trésorerie hospitalière départementale **à nouveau sous les projecteurs !**

Situation sanitaire :

La tendance baissière du nombre de cas se confirme avec 6 nouveaux cas depuis la dernière audio (3 au SIP de Coligny, 2 à la THD et 1 à l'autorité de certification), à priori uniquement des contaminations privées. Il n'y a également qu'un cas contact au SGC de Montargis.

Mr Dalles rappelle le message qui a été adressé à tous les agents dans le but de maintenir les gestes barrières même en cas de moments de convivialité qui sont enfin à nouveau autorisés. De nouvelles annonces devraient être transmises avant le 14 Mars, date de la levée du pass vaccinal sur les nouvelles règles applicables et à priori l'abandon du masque dans les services.

Fin février un message a été diffusé sur la nouvelle distribution de masques auprès des agents.

Télétravail :

Depuis le retour des vacances scolaires le nombre de télétravailleurs/euses s'est stabilisé à 320 dont 40 à 3 jours/semaine et plus. Nous sommes à peu près conformes à la moyenne nationale (40 % environ des agents).

Le nombre d'agent susceptible de télétravailler est de 391.

Programme 348 :

Deux réunions se sont déroulées les 24 et 25 février réunissant les directeurs le 24, et l'intersyndicale le 25.

Mr Dalles a eu la confirmation que la convention avec le Crous est enfin signée pour des emplacements de parkings supplémentaires pour une durée au moins égale à celle des travaux.

Il a rappelé que le calcul qui a été fait sur la cité Coligny permettait d'envisager globalement une augmentation du nombre de place de parking. Il est prévu 850 places au lieu des 750 actuelles.

Commentaire FO : il oublie d'indiquer que nous passerons de 1500 agents (situation actuelle) à plus de 1900 agents à l'issue des travaux et déménagements des autres administrations venant à la cité Coligny.

Les emplacements sous abris pour vélo représenteront quant à eux un nombre autour de 200.

La préfecture continue de rechercher des solutions afin de faciliter la vie des salariés de la cité sur ce problème de parking dont nous avons soulevé la problématique importante lors de notre rencontre avec son Secrétaire général. Nous avons d'ailleurs souligné le risque de nuisance pour les riverains de la cité, sur le boulevard de Châteaudun et la rue des Murlins.

Une information directe aux agents devrait être diffusée courant Avril sur le déroulé des travaux. Avant cette date aucune information définitive ne sera communiquée.

Il a été confirmé que les organisations syndicales ne seront pas conviées comme observateurs aux conseils de cité rassemblant toutes les administrations présentes dans la cité. La préfecture se voile derrière une contrainte réglementaire et ne faisant guère preuve d'ouverture d'esprit sur ce point !

Des travaux énergétiques ont bien été confirmés : changement de fenêtres, de luminaires, d'isolation par l'extérieur de bâtiment (notamment le bâtiment F) et de modification de la circulation de la chaleur

(système double flux permettant un refroidissement la nuit, bien utile durant la période estivale).

Le début des travaux dans le bâtiment F1 doit démarrer en septembre 2022. Nous avons interpellé le Directeur sur de telles perturbations durant la campagne des avis.

Compte tenu du récent déménagement du Sip à Coligny dans le cadre de la fusion, nous avons demandé au Drfip d'éviter de multiples déménagements à cause des travaux.

M. Dalles interrogera la Préfecture sur ce contexte particulier.

La Préfecture nous a communiqué le planning suivant, en nous indiquant que celui-ci ne devrait plus dériver :

- Les travaux de comblement des cavités ont débuté du côté du bâtiment M lundi 21 février.

Ces travaux dureraient 5 mois au maximum.

- En juin 2022, travaux d'installation de fibre optique et 1er transfert d'archives.

- Juillet 2022, début des travaux sur le bât. E (fin prévue juillet 2023).

- début des travaux bât. P (fin prévue mai 2023).

- Août 2022, début des travaux bât. D pour la partie Nord inoccupée. La fin des travaux sur tout le bâtiment en mai 2023.

- Septembre 2022, début des travaux sur le bât. F (fin prévue juin 2024). Les travaux sur le bâtiment se diviseront en 8 phases en commençant par l'aile attribuée au SPFE et où se trouve actuellement le SIP. Les services déplacés seront logés en modulaires (Algeco) durant la tranche de travaux touchant leurs locaux. Ces modulaires concernent uniquement le bât. F.

Après la communication de la lettre intersyndicale, la Préfecture a curieusement décidé (car cela n'était pas prévu !) le désamiantage du bâtiment M.

Le bâtiment de la place de l'Etape sera gardé avec une substitution et la vente du bâtiment de la Bretonnerie.

L'assistant de prévention est passé au SIP de Coligny. Il a constaté que les nouvelles installations ne présentaient aucun risque sanitaire mais a relevé effectivement qu'un poste de compta était à l'étroit.

Commentaires FO : les agents de la compta se plaignent surtout du bruit ambiant car trop proches de plusieurs collègues alors que leur travail exige une grande concentration.

Une demande de solution d'aménagement a été demandé par Mr Dalles à Mme Le Maner et à la cheffe de service.

Dans la lignée des travaux (hors programme 348) à prévoir de longue date, le réaménagement de la rampe (trop pentue) d'accès derrière le F1 n'est toujours pas finalisé, **le sujet avait déjà été évoqué lors de l'audio du 20/10/21.**

Mr Dalles nous précise qu'une solution sera trouvée avant l'arrivée de l'agent en fauteuil ne pouvant emprunter cette rampe seule.

Fond d'amélioration :

Le calendrier fixe jusqu'au 15 Mars le délai pour recevoir les propositions émises par les agents, des groupes de travail se réuniront pour trancher entre ces propositions durant la période du 15 Mars au 15 Avril mais ce planning n'est pas encore figé

La seule contrainte est la date finale de retour des propositions avec un CTL fin avril.

Calendrier de constitution de la THD :

L'objectif initial envisageait de réaliser tous les opérations de transfert vers la THD au 01/01/2023.

Au vu des de la situation actuelle M. Dalles reconnaît que cette date n'est pas gravée dans le marbre. Elle pourra être décalée au 1/9/2023 ou au 1/1/2024. Un point sera fait en septembre 2022 afin de fixer un calendrier réaliste et prenant en compte toutes les difficultés rencontrées.

En effet le départ à la retraite « d'agents sachants » du SGC de Montargis complique la mise en oeuvre du planning initialement fixé. Ces évènements sont de nature à rallonger le calendrier, le directeur rejoint enfin les OS sur cette réflexion. On ne peut que s'en féliciter. L'avenir confirmera ou non l'écoute de notre alerte.